École de Musique du Bocage

DOSSIER d'INSCRIPTION ANNEE 2026/2027

A renvoyer par mail à partir du 21 Juin 2026

Pour tout renseignement: 02 41 55 45 53 ou par mail direction.embocage@gmail.com

COORDONNÉES FAMILLE

REPRÉSENTANT LÉGAL/ ELEVE MAJEUR	
Adresse	
Code postal / Ville	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Adresse mail	

TARIFS

Discipline	Durée	Enfant-Etudiant (Cholet Agglomération)	Adulte (Cholet Agglomération)	Enfant-Etudiant (hors Cholet Agglomération)	Adulte (hors Cholet Agglomération)
Eveil musical (à partir de 5 ans) (enfants scolarisés en GS ou CP)	45 mn	41 €		72 €	
Formation musicale seule	1h30	116 €	235 €	128 €	286 €
Formation complète : Formation musicale (FM) et formation instrumentale(FI) ou vocale	FM : 1h30 FI : 30mn en Cycle I et 45 mn en Cycle 2	230 €	597 €	470 €	730 €
Formation instrumentale seule (validation du 1er cycle de FM obligatoire)	30 mn pour le premier cycle 45 mn pour le second cycle	299 €	363 €	354 €	444 €
Pratique collective seule, (niveau Milieu Second Cycle exigé)	*Selon les ensembles*	51 €			
ADHÉSION PAR ELEVE	**(obligatoire)**	**16 €**			

Possibilité de location d'instruments pour certaines disciplines et qui fera l'objet d'un contrat séparé.

Une inscription ne permet la pratique que d'un seul instrument.
Les cours sont répartis durant l'année scolaire, suivant le calendrier défini par l'Éducation Nationale.
Chaque élève bénéficie de 30 cours.

ECOLE DE MUSIQUE DU BOCAGE Espace Moderato 6 Rue des Petits Ponts 49360 MAULÉVRIER

INSCRIPTION

Nom	Prénom	Date de naissance	Eveil Musical	Formation musicale seule	Formation complète	Formation instrumentale ou vocale seule	Pratique collective seule	Adhésion 16€ par élève	MONTANT
								Total	

Pour chaque inscription :

Préciser le nom, le prénom et la date de naissance de l'élève (colonnes 1 à 3)

Cocher la case correspondant au cursus choisi (colonnes 4 à 7) et préciser le choix de l'instrument (colonne 6 ou 7)

Préciser, s'il y a lieu, le choix de la (ou des) pratique(s)s collective(s) (colonne 6, 7 ou 8)

Une ligne correspond à l'inscription d'un élève.

Paiement par **prélèvement bancaire uniquement,** avec choix de la temporalité des retraits :

Merci de cocher la case correspondant à votre choix:

- ☐ 1 versement (le 10 Octobre)
- ☐ 3 versements (le 10 Octobre, le 10 Janvier, 10 Avril)
- ☐ 10 versements (de Octobre à Juillet)

Merci de joindre un RIB ainsi que le document SEPA à tout dossier

L'inscription est un contrat qui engage la famille vis à vis de l'École de Musique du Bocage (EMB) pour l'année scolaire, à savoir 30 cours. Pour sa part, l'École de Musique du Bocage s'engage contractuellement vis à vis des professeurs pour assurer les cours. Dans ces conditions, aucun remboursement ne peut avoir lieu en cours d'année et le prélèvement ne peut être suspendu.

Une facture vous sera fournie après validation de l'inscription définitive.

Fait à …… Le / / 2026

Signature du représentant légal du (des) enfant(s), ou élève majeur:

ECOLE DE MUSIQUE DU BOCAGE Espace Moderato 6 Rue des Petits Ponts 49360 MAULÉVRIER

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de son activité, l'École de Musique du Bocage peut être amenée à diffuser, dans le cadre strict de la communication, tout ou partie d'extraits vidéo et/ou des photos des élèves.

Je soussigné(e):

NOM…… Prénom……

Représentant légal du (des) enfant(s) suivant(s), ou élève majeur indiqué(s) ci-dessous:

NOM	Prénom

☐ Autorise l'École de Musique du Bocage à diffuser au cours de l'année scolaire 2026-2027 des images de nature pédagogique et/ou artistique de l'enfant sur lequel/laquelle j'exerce l'autorité parentale, ou de ma personne (élève majeur).

☐ Ne souhaite pas que des vidéos et/ou photos de l'enfant sur lequel/laquelle j'exerce l'autorité parentale ou de ma personne (élève majeur) soient utilisées. Dans le cas présent, je m'engage à fournir une photo d'identité récente à l'École de Musique du Bocage.

Je dispose naturellement, pour quelques raisons que ce soit, d'un droit de retrait des extraits vidéo et/ou photos en question, en adressant une simple demande écrite à l'Ecole de Musique du Bocage.

Fait à …… Le / / 2026

Signature du représentant légal du (des) enfant(s), ou élève majeur:

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e):

NOM…… Prénom……

Représentant légal du (des) enfant(s) ou élève majeur indiqué(s) ci-dessus atteste avoir lu le règlement intérieur, disponible sur le site de l'école et en accepte la teneur sans conditions.

Fait à …… Le / / 2026

Signature du représentant légal du (des) enfant(s), ou élève majeur:

ECOLE DE MUSIQUE DU BOCAGE Espace Moderato 6 Rue des Petits Ponts 49360 MAULÉVRIER

APPEL A BENEVOLES

Rejoignez l'aventure de notre école de musique associative.

Notre école de musique associative vit grâce à la passion de ses professeurs, de ses élèves et surtout grâce à l'engagement de ses bénévoles. Le conseil d'administration doit être doté de minimum 6 membres et par expérience, il est important que le bureau soit assuré par 5 membres afin de se partager au mieux les tâches et les décisions. Lors de l'assemblée générale, si un conseil d'administration n'est pas complet, l'école de musique devra cesser son activité.

Alors, que vous disposiez de quelques heures ponctuellement ou d'un peu plus de temps dans l'année, chaque aide compte.

Nous recherchons notamment des bénévoles pour :

- ☐ l'organisation des évènements, notamment l'installation technique des micros et amplis,
- ☐ l'accueil du public lors des manifestations,
- ☐ l'aide à la communication (affiches, site internet, photos),
- ☐ le transport et l'installation de matériel,
- ☐ la vie associative et les projets culturels.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire : bonne humeur, envie de participer et esprit d'équipe suffisent ! Être bénévole, c'est :

- ☐ contribuer à la vie culturelle locale,
- ☐ soutenir l'apprentissage de la musique pour tous,
- ☐ partager des moments conviviaux,
- ☐ rencontrer des personnes passionnées.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou simplement en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :

Nous comptons sur vous pour faire résonner la musique encore plus loin !

Musicalement,

Le conseil d'administration de l'école de musique du bocage

J'ai bien pris connaissance de la situation administrative de l'école de musique. J'ai compris que

l'inscription ne sera validée que si un CA est composé lors de l'assemblée générale en septembre.

Fait à …… Le / / 2026

Signature du représentant légal du (des) enfant(s), ou élève majeur:

ECOLE DE MUSIQUE DU BOCAGE Espace Moderato 6 Rue des Petits Ponts 49360 MAULÉVRIER